



Marie-Christine VERGIAT

Députée européenne

À l'attention de Madame Cristina Martins Barreira,
Cheffe de la Délégation de l'Union européenne au Togo
Rue de l'Oua,
Lomé, Togo

Bruxelles, le 3 mai 2018

Madame Martins Barreira,

J'ai été informée de la situation de Monsieur Assiba Johnson, président de l'organisation non gouvernementale REJADD-Togo (Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement, Section-Togo) qui aurait été arrêté le 4 avril dernier par le Service de renseignement et d'investigations (SRI). Lors de l'arrestation, le SRI se serait également rendu dans les locaux de l'organisation où les agents dudit service auraient saisi sans mandat judiciaire des ordinateurs et des dossiers.

Vous devez savoir que Monsieur Assiba Johnson a été interrogé le 6 avril par un juge d'instruction, qui l'a inculpé de « diffusion de fausses nouvelles » et « outrage aux autorités publiques ». Il a ensuite comparu le 12 avril devant le doyen des juges d'instruction et est depuis détenu à la prison civile de Lomé.

Selon les informations qui m'ont été communiquées, son arrestation serait liée à la publication début février d'un rapport préliminaire intitulé "Togo: Plus de 100 morts dans la répression des marches pacifiques du 19 août 2017 au 20 janvier 2018" co-écrit par le REJADD-Togo et le RAIDHS (Réseau Africain pour les Initiatives de Droits de l'Homme et de Solidarité).

À la suite de cette publication, le Gouvernement togolais semble avoir réagi pour rejeter le contenu du document et menacer de poursuites judiciaires les deux organisations signataires du rapport.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me dire quelles sont les informations dont vous disposez sur cette affaire et les éventuelles actions que vous auriez pu entreprendre notamment auprès des autorités togolaises y compris pour demander la libération de

Monsieur Assiba Johnson et s'assurer que l'ensemble des procédures engagées à son
encontre soient conduites dans le respect du droit à un procès équitable.

Par ailleurs, au vu des informations contenues dans le rapport du REJADD-Togo et du RAIDHS,
vous semble-t-il possible d'envisager la mise en place d'une commission d'enquête
internationale indépendante.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer
l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Marie-Christine Vergiat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Vergiat', with a long horizontal stroke extending to the right.